

tournaient la tête, pas un homme ne leur tendait la main. Chacun pour soi... De loin en loin on trouvait des affûts, des canons, des caissons abandonnés; les fossés à droite et à gauche étaient remplis de sacs, de gibbernes, de fusils, de sabres; on avait tout jeté pour aller plus vite! Mais ce qu'il y avait de plus terrible, c'étaient les grandes voitures de l'ambulance arrêtées au milieu de la chaussée et remplies de blessés. Les conducteurs avaient coupé les traits; ils s'étaient sauvés avec leurs chevaux dans la crainte d'être pris. Ces malheureux, à demi morts, les bras pendants, qui nous regardaient passer d'un air désespéré, quand j'y pense aujourd'hui, me produisent l'effet de ces toupies de paille et de foin qui restent accrochées aux broussailles après l'inondation. On dit : « Voilà la récolte, voilà nos maisons, voilà ce que nous laisse l'orage! » Et c'est ainsi que finissent les rêves des conquérants, qui eux-mêmes un beau jour furent sous le vent du malheur; c'est là la dé faite de leur orgueil, c'est là la déroute de leur génie! Le *Bellerophon* emporte Napoléon solitaire vers Sainte-Hélène, et l'on ira couper dans un coin de l'île silencieuse et triste de l'herbe pour le cheval qui l'avait porté, quel ques mois auparavant, victorieux par tous les champs de bataille d'Europe, et dont le hennissement faisait peur aux rois, quand il arri vait aux portes d'une capitale et croisait la terre de son sabot! Oh! les hasards terribles de la guerre, le lendemain des victoires, l'en vers des drapeaux!

DÉROUTÉ, ÉE (dé-rou-té) part. passé du v. Dérouter. Qui est hors de sa route, qui ne connaît plus son chemin : *Voyageur dé-rou-té.*

— Fig. Déconcerté, jeté dans une complète incertitude : *Il ne sait plus quel parti prendre. Il est tout dérouteré.* (Acad.) Rompu, déjourné : *Mesures dérouterées. Plan dérouteré.*

DÉROUTÉ s. m. (dé-rou-té-man — rad. dérouter). Action de dérouter ou de se dérouter. Peu usité.

DÉROUTÉ v. a. ou tr. (dé-rou-té — rad. dérouter). Détourner, écarter de sa route, faire perdre son chemin à : *Nous étions dans le bon chemin, vous nous avez dérouterés.* (Acad.)

— Dépister, faire perdre sa trace à : *Le lièvre dérouter par mille moyens les chasseurs et les chiens.* (Vider.)

— Fig. Déconcerté, jeté dans l'incertitude de ce qu'il faut faire, dire ou penser : *Dérouter la police. Dérouter les curieux, la curiosité. Souvent, pour DÉROUTER la ruse, il suffit d'aller droit.* (Laténa.) *Les cicéron, en jetant leur monotone litanie de mots propres et de dates à travers nos impressions, obsèdent la pensée et DÉROUTENT le sentiment des belles choses.* (Lamart.)

— Absol. : *Je saurai dérouter comme j'ai su mentir.*

DEROUTER v. pr. S'égarer de sa route : *Nous nous sommes dérouterés dans la forêt.*

— Fig. Se déconcerté, ne savoir que dire ou que faire :

— Fig. Déconcerté, jeté dans l'incertitude de ce qu'il faut faire, dire ou penser : *Dérouter la police. Dérouter les curieux, la curiosité. Souvent, pour DÉROUTER la ruse, il suffit d'aller droit.* (Laténa.) *Les cicéron, en jetant leur monotone litanie de mots propres et de dates à travers nos impressions, obsèdent la pensée et DÉROUTENT le sentiment des belles choses.* (Lamart.)

— Absol. : *Je saurai dérouter comme j'ai su mentir.*

DEROY (Isidore-Laurent), peintre et lithographe, né à Paris en 1791. Il se livra à l'étude de l'aquarelle sous la direction de Cassas, puis s'adonna à peu près entièrement à la lithographie. Il a produit un grand nombre de pièces qui, pour la plupart, font partie de publications ou d'albums. Nous citerons ses lithographies des *Solennités de sacre*, du *Voyage au Brésil*, des *Voyages pittoresques du baron Taylor*, de la *Galerie de Dresde*; ses *Principales églises de France*, ses *Vues prises sur les bords de la Seine*, etc.

DEROZIERS (Claude), littérateur français, né à Bourges, qui vivait au xviii^e siècle. On a de lui des traductions de la *Vie civile* de Pittalieu Matthieu Palmieri (Paris, 1527, in-8°), et de Dion, historien grec (1542, in-fol.).

DERPATUM, nom latin de DORPAT.

DERPT, ville de Russie. V. DORPAT.

DERRAMME s. m. (dê-ra-me). Anc. cout. Serment en justice par lequel on s'engageait à prouver, surtout par témoins, la vérité de ce qu'on avançait.

DERRAND ou **DERAND** (François), architecte français, né près de Metz en 1588, mort à Agde en 1641. Il entra dans l'ordre des jésuites, professa les mathématiques, mais s'occupa surtout de l'étude de l'architecture. C'est à lui qu'on doit la construction de la façade de l'église Saint-Louis, à Paris. Cette façade, trop chargée d'ornements, fut construite, en 1634, aux frais du cardinal de Richelieu. Le P. Derrand a publié un ouvrage estimé, intitulé : *Architecture des voûtes ou l'Art des traits et coupe des pierres* (Paris, 1643, in-fol.), avec un grand nombre de planches en taille-douce. On l'a réimprimé en 1743.

DERRÉYÉ ou **DERIAH**, ville d'Arabie, capitale du Nedjed, dans une vallée profonde, au pied du mont Khour, à 748 kilom. N.-E. de la Mecque. Cette ville, autrefois fortifiée et entourée de jardins, comptait 28 mosquées, 30 écoles, 2,500 maisons et 15,000 hab. Ruinée en 1819 par Ibrahim Pacha, elle ne s'est pas relevée depuis.

DERRÉ s. m. (dê-ri). Gôol. Couche de tourbe qui se trouve à une petite distance au-dessous de la surface du sol.

DERRICK (Samuel), littérateur anglais, né en 1724, mort en 1769. Il fut successivement marchand drapier et acteur. N'ayant ni l'un ni l'autre de ses deux professions ne lui ayant réussi, il se fit écrivain. La vie dissipée qu'il menait le mit en relation avec quelques fashionables de l'époque, et, grâce à leur appui, il succéda, en 1761, au beau Nash, comme maître des cérémonies à Bath et à Turmbridge. Parmi ses œuvres, nous citerons : *la Fortune, rapsodie*; *Coup d'aile sur le théâtre*; *Lettres de Livoepool, Chester, etc.*, et une traduction de la troisième satire de Juvénal. On lui doit aussi une édition de Dryden, qui rapporta plus au libraire qu'à l'annotateur. Il était lié avec Johnson, Boswell et autres littérateurs mar quants de l'époque, qui tous parlent de lui avec bienveillance.

DERRIDÉ s. f. (dê-ri-dê — du gr. derrhis, étui). Zool. Genre d'annélides. Il en dit aussi derris.

DERRIEN (Romain-Marie), ingénieur français, né à Quimper en 1780, mort à Paris en 1844. Son dit d'abord employé au percement de la route du mont Cenis, qui fut terminé sans difficulté, puis devint ingénieur en chef. On lui doit la construction du pont de Saumur, d'importants travaux dans les marais de l'Authion, et l'établissement des routes stratégiques de l'ouest de la France. Derrien a publié une *Notice historique sur la route du mont Cenis* (Angers, in-4°).

DERRIÈRE prép. (dê-riê-re — du pref. de et du lat. retro, en arrière). Après, en la partie postérieure, opposé à celui qui parle ou à la partie principale : *Marcher DERRIÈRE quelqu'un. Se cacher DERRIÈRE un arbre, DERRIÈRE une maison. Faire regarder DERRIÈRE soi. Dans les églises de solennité, on se cache DERRIÈRE la lune. Ce fut par les associations DERRIÈRE le Danube et le Rhin que les barbares purent résister aux Romains.* (Montesq.) *Un officier, sous Louis XII, vantait beaucoup ses services, et prétendait se faire un titre d'une plate qu'il avait reçue du vainqueur Louis XII, qui savait qu'il n'était pas brave, dit : « C'est bien sa faute s'il a été blessé; pourquoi regardait-il DERRIÈRE lui? » A la malheureuse journée de Chiari, Catinau, tout blessé qu'il était, cherchait à éviter les coups; un officier lui dit : « Oubliez-vous que nous allons? la mort est devant nous. — Et la honte DERRIÈRE, » reprend Catinau.*

— Par ext. Après, dans la succession des temps : *Les années que nous laissons DERRIÈRE nous. Il s'éloie DERRIÈRE nous une génération impatient de tous les jours.* (Chateaub.) *Le désappointement marche DERRIÈRE l'enthousiasme.* (Mme de Staël.) *L'ennui marche DERRIÈRE le bonheur.* (Boiste.) *Crainte tout, bonheur présent est caché une crainte à venir.* (Alex. Dum.) *DERRIÈRE un Colomb qui devine un monde, il y a presque toujours un Américain Vespe qui lui donne son nom.* (Rigault.)

— Fig. Comme soutien, sous la protection, l'appui, l'influence de : *Se retrancher DERRIÈRE les devoirs de sa charge. Les députés ne sont que des cloques quand ils ont la nation DERRIÈRE eux.* (Mme de Staël.) *Il est des hommes qu'on ne met devant soi comme des gachons. Le pouvoir craint tout, parce qu'il sent que le peuple n'est pas DERRIÈRE lui.* (Lamenn.) *On se cache DERRIÈRE un mensonge comme un DERRIÈRE un mur.* (D'Houdetot.) *La papauté s'abrite DERRIÈRE les rois.* (P. Leroux.) *Dieu est DERRIÈRE tout, mais tout cache Dieu.* (V. Hugo.)

DERRIÈRE adv. (dê-riê-re — du pref. de et du lat. retro, en arrière). Quant une fois on s'est engagé dans une carrière, dans une entreprise.

— Loc. prép. *De derrière*. De l'autre côté de, dans une situation où l'on est dissimulé par : *Cette fête invisible était venue le contempler, tantôt de DERRIÈRE un rideau, tantôt d'une rosace du plafond.* (G. Sand.)

— Adv. Dans la partie postérieure, opposé à celui qui parle; après soi : *Etre placé DERRIÈRE. Laisser quelqu'un bien loin DERRIÈRE. Eucharis, rougissant et baissant les yeux, demeura DERRIÈRE tout interdite, sans oser se montrer.* (Fénel.) *La peur regarde DERRIÈRE, la prudence regarde devant.* (E. de Gir.)

— Fig. Dans une condition inférieure : *Il s'est été quelque temps égaux, mais enfin on l'a laissé bien loin DERRIÈRE.* (Acad.)

s. m. Partie postérieure, opposé à la partie principale : *DERRIÈRE d'une voiture. DERRIÈRE d'un manège, d'un chemin de fer. DERRIÈRE d'un habit, d'une robe. DERRIÈRE de la tête. Le poil du hibou est plus long sur le devant du corps que sur le DERRIÈRE.* (Buff.)

Se dit absolument de la partie d'une maison opposée à la façade : *Loger seule DERRIÈRE.*

— Particulièrement. Partie d'un homme ou d'un animal comprenant les fesses et le fondement : *DERRIÈRE d'un lion, d'un tigre, d'un éléphant. Singes assis sur leur DERRIÈRE. Tomber sur le DERRIÈRE. S'échapper le DERRIÈRE. Entrer le DERRIÈRE. Si M. de Chateaub. conte que le DERRIÈRE fort écorché d'avoir couru un cerf avec Mme de Sully.* (Mme de Sév.) *J'ai trouvé indigne de ma tête de venger les*

DERRIS s. m. (dê-ri). Gôol. Couche de tourbe qui se trouve à une petite distance au-dessous de la surface du sol.

DERRICK (Samuel), littérateur anglais, né en 1724, mort en 1769. Il fut successivement marchand drapier et acteur. N'ayant ni l'un ni l'autre de ses deux professions ne lui ayant réussi, il se fit écrivain. La vie dissipée qu'il menait le mit en relation avec quelques fashionables de l'époque, et, grâce à leur appui, il succéda, en 1761, au beau Nash, comme maître des cérémonies à Bath et à Turmbridge. Parmi ses œuvres, nous citerons : *la Fortune, rapsodie*; *Coup d'aile sur le théâtre*; *Lettres de Livoepool, Chester, etc.*, et une traduction de la troisième satire de Juvénal. On lui doit aussi une édition de Dryden, qui rapporta plus au libraire qu'à l'annotateur. Il était lié avec Johnson, Boswell et autres littérateurs mar quants de l'époque, qui tous parlent de lui avec bienveillance.

DERRIDÉ s. f. (dê-ri-dê — du gr. derrhis, étui). Zool. Genre d'annélides. Il en dit aussi derris.

DERRIEN (Romain-Marie), ingénieur français, né à Quimper en 1780, mort à Paris en 1844. Son dit d'abord employé au percement de la route du mont Cenis, qui fut terminé sans difficulté, puis devint ingénieur en chef. On lui doit la construction du pont de Saumur, d'importants travaux dans les marais de l'Authion, et l'établissement des routes stratégiques de l'ouest de la France. Derrien a publié une *Notice historique sur la route du mont Cenis* (Angers, in-4°).

DERRIÈRE prép. (dê-riê-re — du pref. de et du lat. retro, en arrière). Après, en la partie postérieure, opposé à celui qui parle ou à la partie principale : *Marcher DERRIÈRE quelqu'un. Se cacher DERRIÈRE un arbre, DERRIÈRE une maison. Faire regarder DERRIÈRE soi. Dans les églises de solennité, on se cache DERRIÈRE la lune. Ce fut par les associations DERRIÈRE le Danube et le Rhin que les barbares purent résister aux Romains.* (Montesq.) *Un officier, sous Louis XII, vantait beaucoup ses services, et prétendait se faire un titre d'une plate qu'il avait reçue du vainqueur Louis XII, qui savait qu'il n'était pas brave, dit : « C'est bien sa faute s'il a été blessé; pourquoi regardait-il DERRIÈRE lui? » A la malheureuse journée de Chiari, Catinau, tout blessé qu'il était, cherchait à éviter les coups; un officier lui dit : « Oubliez-vous que nous allons? la mort est devant nous. — Et la honte DERRIÈRE, » reprend Catinau.*

— Par ext. Après, dans la succession des temps : *Les années que nous laissons DERRIÈRE nous. Il s'éloie DERRIÈRE nous une génération impatient de tous les jours.* (Chateaub.) *Le désappointement marche DERRIÈRE l'enthousiasme.* (Mme de Staël.) *L'ennui marche DERRIÈRE le bonheur.* (Boiste.) *Crainte tout, bonheur présent est caché une crainte à venir.* (Alex. Dum.) *DERRIÈRE un Colomb qui devine un monde, il y a presque toujours un Américain Vespe qui lui donne son nom.* (Rigault.)

— Fig. Comme soutien, sous la protection, l'appui, l'influence de : *Se retrancher DERRIÈRE les devoirs de sa charge. Les députés ne sont que des cloques quand ils ont la nation DERRIÈRE eux.* (Mme de Staël.) *Il est des hommes qu'on ne met devant soi comme des gachons. Le pouvoir craint tout, parce qu'il sent que le peuple n'est pas DERRIÈRE lui.* (Lamenn.) *On se cache DERRIÈRE un mensonge comme un DERRIÈRE un mur.* (D'Houdetot.) *La papauté s'abrite DERRIÈRE les rois.* (P. Leroux.) *Dieu est DERRIÈRE tout, mais tout cache Dieu.* (V. Hugo.)

DERRIÈRE adv. (dê-riê-re — du pref. de et du lat. retro, en arrière). Quant une fois on s'est engagé dans une carrière, dans une entreprise.

— Loc. prép. *De derrière*. De l'autre côté de, dans une situation où l'on est dissimulé par : *Cette fête invisible était venue le contempler, tantôt de DERRIÈRE un rideau, tantôt d'une rosace du plafond.* (G. Sand.)

— Adv. Dans la partie postérieure, opposé à celui qui parle; après soi : *Etre placé DERRIÈRE. Laisser quelqu'un bien loin DERRIÈRE. Eucharis, rougissant et baissant les yeux, demeura DERRIÈRE tout interdite, sans oser se montrer.* (Fénel.) *La peur regarde DERRIÈRE, la prudence regarde devant.* (E. de Gir.)

— Fig. Dans une condition inférieure : *Il s'est été quelque temps égaux, mais enfin on l'a laissé bien loin DERRIÈRE.* (Acad.)

s. m. Partie postérieure, opposé à la partie principale : *DERRIÈRE d'une voiture. DERRIÈRE d'un manège, d'un chemin de fer. DERRIÈRE d'un habit, d'une robe. DERRIÈRE de la tête. Le poil du hibou est plus long sur le devant du corps que sur le DERRIÈRE.* (Buff.)

Se dit absolument de la partie d'une maison opposée à la façade : *Loger seule DERRIÈRE.*

— Particulièrement. Partie d'un homme ou d'un animal comprenant les fesses et le fondement : *DERRIÈRE d'un lion, d'un tigre, d'un éléphant. Singes assis sur leur DERRIÈRE. Tomber sur le DERRIÈRE. S'échapper le DERRIÈRE. Entrer le DERRIÈRE. Si M. de Chateaub. conte que le DERRIÈRE fort écorché d'avoir couru un cerf avec Mme de Sully.* (Mme de Sév.) *J'ai trouvé indigne de ma tête de venger les*

DETTES s. m. (dê-tê). Gôol. Couche de tourbe qui se trouve à une petite distance au-dessous de la surface du sol.

DERRICK (Samuel), littérateur anglais, né en 1724, mort en 1769. Il fut successivement marchand drapier et acteur. N'ayant ni l'un ni l'autre de ses deux professions ne lui ayant réussi, il se fit écrivain. La vie dissipée qu'il menait le mit en relation avec quelques fashionables de l'époque, et, grâce à leur appui, il succéda, en 1761, au beau Nash, comme maître des cérémonies à Bath et à Turmbridge. Parmi ses œuvres, nous citerons : *la Fortune, rapsodie*; *Coup d'aile sur le théâtre*; *Lettres de Livoepool, Chester, etc.*, et une traduction de la troisième satire de Juvénal. On lui doit aussi une édition de Dryden, qui rapporta plus au libraire qu'à l'annotateur. Il était lié avec Johnson, Boswell et autres littérateurs mar quants de l'époque, qui tous parlent de lui avec bienveillance.

DERRIDÉ s. f. (dê-ri-dê — du gr. derrhis, étui). Zool. Genre d'annélides. Il en dit aussi derris.

DERRIEN (Romain-Marie), ingénieur français, né à Quimper en 1780, mort à Paris en 1844. Son dit d'abord employé au percement de la route du mont Cenis, qui fut terminé sans difficulté, puis devint ingénieur en chef. On lui doit la construction du pont de Saumur, d'importants travaux dans les marais de l'Authion, et l'établissement des routes stratégiques de l'ouest de la France. Derrien a publié une *Notice historique sur la route du mont Cenis* (Angers, in-4°).

DERRIÈRE prép. (dê-riê-re — du pref. de et du lat. retro, en arrière). Après, en la partie postérieure, opposé à celui qui parle ou à la partie principale : *Marcher DERRIÈRE quelqu'un. Se cacher DERRIÈRE un arbre, DERRIÈRE une maison. Faire regarder DERRIÈRE soi. Dans les églises de solennité, on se cache DERRIÈRE la lune. Ce fut par les associations DERRIÈRE le Danube et le Rhin que les barbares purent résister aux Romains.* (Montesq.) *Un officier, sous Louis XII, vantait beaucoup ses services, et prétendait se faire un titre d'une plate qu'il avait reçue du vainqueur Louis XII, qui savait qu'il n'était pas brave, dit : « C'est bien sa faute s'il a été blessé; pourquoi regardait-il DERRIÈRE lui? » A la malheureuse journée de Chiari, Catinau, tout blessé qu'il était, cherchait à éviter les coups; un officier lui dit : « Oubliez-vous que nous allons? la mort est devant nous. — Et la honte DERRIÈRE, » reprend Catinau.*

— Par ext. Après, dans la succession des temps : *Les années que nous laissons DERRIÈRE nous. Il s'éloie DERRIÈRE nous une génération impatient de tous les jours.* (Chateaub.) *Le désappointement marche DERRIÈRE l'enthousiasme.* (Mme de Staël.) *L'ennui marche DERRIÈRE le bonheur.* (Boiste.) *Crainte tout, bonheur présent est caché une crainte à venir.* (Alex. Dum.) *DERRIÈRE un Colomb qui devine un monde, il y a presque toujours un Américain Vespe qui lui donne son nom.* (Rigault.)

— Fig. Comme soutien, sous la protection, l'appui, l'influence de : *Se retrancher DERRIÈRE les devoirs de sa charge. Les députés ne sont que des cloques quand ils ont la nation DERRIÈRE eux.* (Mme de Staël.) *Il est des hommes qu'on ne met devant soi comme des gachons. Le pouvoir craint tout, parce qu'il sent que le peuple n'est pas DERRIÈRE lui.* (Lamenn.) *On se cache DERRIÈRE un mensonge comme un DERRIÈRE un mur.* (D'Houdetot.) *La papauté s'abrite DERRIÈRE les rois.* (P. Leroux.) *Dieu est DERRIÈRE tout, mais tout cache Dieu.* (V. Hugo.)

DERRIÈRE adv. (dê-riê-re — du pref. de et du lat. retro, en arrière). Quant une fois on s'est engagé dans une carrière, dans une entreprise.

— Loc. prép. *De derrière*. De l'autre côté de, dans une situation où l'on est dissimulé par : *Cette fête invisible était venue le contempler, tantôt de DERRIÈRE un rideau, tantôt d'une rosace du plafond.* (G. Sand.)

— Adv. Dans la partie postérieure, opposé à celui qui parle; après soi : *Etre placé DERRIÈRE. Laisser quelqu'un bien loin DERRIÈRE. Eucharis, rougissant et baissant les yeux, demeura DERRIÈRE tout interdite, sans oser se montrer.* (Fénel.) *La peur regarde DERRIÈRE, la prudence regarde devant.* (E. de Gir.)

— Fig. Dans une condition inférieure : *Il s'est été quelque temps égaux, mais enfin on l'a laissé bien loin DERRIÈRE.* (Acad.)

s. m. Partie postérieure, opposé à la partie principale : *DERRIÈRE d'une voiture. DERRIÈRE d'un manège, d'un chemin de fer. DERRIÈRE d'un habit, d'une robe. DERRIÈRE de la tête. Le poil du hibou est plus long sur le devant du corps que sur le DERRIÈRE.* (Buff.)

Se dit absolument de la partie d'une maison opposée à la façade : *Loger seule DERRIÈRE.*

— Particulièrement. Partie d'un homme ou d'un animal comprenant les fesses et le fondement : *DERRIÈRE d'un lion, d'un tigre, d'un éléphant. Singes assis sur leur DERRIÈRE. Tomber sur le DERRIÈRE. S'échapper le DERRIÈRE. Entrer le DERRIÈRE. Si M. de Chateaub. conte que le DERRIÈRE fort écorché d'avoir couru un cerf avec Mme de Sully.* (Mme de Sév.) *J'ai trouvé indigne de ma tête de venger les*

DERV s. m. (dê-ri). Gôol. Couche de tourbe qui se trouve à une petite distance au-dessous de la surface du sol.

DERRICK (Samuel), littérateur anglais, né en 1724, mort en 1769. Il fut successivement marchand drapier et acteur. N'ayant ni l'un ni l'autre de ses deux professions ne lui ayant réussi, il se fit écrivain. La vie dissipée qu'il menait le mit en relation avec quelques fashionables de l'époque, et, grâce à leur appui, il succéda, en 1761, au beau Nash, comme maître des cérémonies à Bath et à Turmbridge. Parmi ses œuvres, nous citerons : *la Fortune, rapsodie*; *Coup d'aile sur le théâtre*; *Lettres de Livoepool, Chester, etc.*, et une traduction de la troisième satire de Juvénal. On lui doit aussi une édition de Dryden, qui rapporta plus au libraire qu'à l'annotateur. Il était lié avec Johnson, Boswell et autres littérateurs mar quants de l'époque, qui tous parlent de lui avec bienveillance.

DERRIDÉ s. f. (dê-ri-dê — du gr. derrhis, étui). Zool. Genre d'annélides. Il en dit aussi derris.

DERRIEN (Romain-Marie), ingénieur français, né à Quimper en 1780, mort à Paris en 1844. Son dit d'abord employé au percement de la route du mont Cenis, qui fut terminé sans difficulté, puis devint ingénieur en chef. On lui doit la construction du pont de Saumur, d'importants travaux dans les marais de l'Authion, et l'établissement des routes stratégiques de l'ouest de la France. Derrien a publié une *Notice historique sur la route du mont Cenis* (Angers, in-4°).

DERRIÈRE prép. (dê-riê-re — du pref. de et du lat. retro, en arrière). Après, en la partie postérieure, opposé à celui qui parle ou à la partie principale : *Marcher DERRIÈRE quelqu'un. Se cacher DERRIÈRE un arbre, DERRIÈRE une maison. Faire regarder DERRIÈRE soi. Dans les églises de solennité, on se cache DERRIÈRE la lune. Ce fut par les associations DERRIÈRE le Danube et le Rhin que les barbares purent résister aux Romains.* (Montesq.) *Un officier, sous Louis XII, vantait beaucoup ses services, et prétendait se faire un titre d'une plate qu'il avait reçue du vainqueur Louis XII, qui savait qu'il n'était pas brave, dit : « C'est bien sa faute s'il a été blessé; pourquoi regardait-il DERRIÈRE lui? » A la malheureuse journée de Chiari, Catinau, tout blessé qu'il était, cherchait à éviter les coups; un officier lui dit : « Oubliez-vous que nous allons? la mort est devant nous. — Et la honte DERRIÈRE, » reprend Catinau.*

— Par ext. Après, dans la succession des temps : *Les années que nous laissons DERRIÈRE nous. Il s'éloie DERRIÈRE nous une génération impatient de tous les jours.* (Chateaub.) *Le désappointement marche DERRIÈRE l'enthousiasme.* (Mme de Staël.) *L'ennui marche DERRIÈRE le bonheur.* (Boiste.) *Crainte tout, bonheur présent est caché une crainte à venir.* (Alex. Dum.) *DERRIÈRE un Colomb qui devine un monde, il y a presque toujours un Américain Vespe qui lui donne son nom.* (Rigault.)

— Fig. Comme soutien, sous la protection, l'appui, l'influence de : *Se retrancher DERRIÈRE les devoirs de sa charge. Les députés ne sont que des cloques quand ils ont la nation DERRIÈRE eux.* (Mme de Staël.) *Il est des hommes qu'on ne met devant soi comme des gachons. Le pouvoir craint tout, parce qu'il sent que le peuple n'est pas DERRIÈRE lui.* (Lamenn.) *On se cache DERRIÈRE un mensonge comme un DERRIÈRE un mur.* (D'Houdetot.) *La papauté s'abrite DERRIÈRE les rois.* (P. Leroux.) *Dieu est DERRIÈRE tout, mais tout cache Dieu.* (V. Hugo.)

DERRIÈRE adv. (dê-riê-re — du pref. de et du lat. retro, en arrière). Quant une fois on s'est engagé dans une carrière, dans une entreprise.

— Loc. prép. *De derrière*. De l'autre côté de, dans une situation où l'on est dissimulé par : *Cette fête invisible était venue le contempler, tantôt de DERRIÈRE un rideau, tantôt d'une rosace du plafond.* (G. Sand.)

— Adv. Dans la partie postérieure, opposé à celui qui parle; après soi : *Etre placé DERRIÈRE. Laisser quelqu'un bien loin DERRIÈRE. Eucharis, rougissant et baissant les yeux, demeura DERRIÈRE tout interdite, sans oser se montrer.* (Fénel.) *La peur regarde DERRIÈRE, la prudence regarde devant.* (E. de Gir.)

— Fig. Dans une condition inférieure : *Il s'est été quelque temps égaux, mais enfin on l'a laissé bien loin DERRIÈRE.* (Acad.)

s. m. Partie postérieure, opposé à la partie principale : *DERRIÈRE d'une voiture. DERRIÈRE d'un manège, d'un chemin de fer. DERRIÈRE d'un habit, d'une robe. DERRIÈRE de la tête. Le poil du hibou est plus long sur le devant du corps que sur le DERRIÈRE.* (Buff.)

Se dit absolument de la partie d'une maison opposée à la façade : *Loger seule DERRIÈRE.*

— Particulièrement. Partie d'un homme ou d'un animal comprenant les fesses et le fondement : *DERRIÈRE d'un lion, d'un tigre, d'un éléphant. Singes assis sur leur DERRIÈRE. Tomber sur le DERRIÈRE. S'échapper le DERRIÈRE. Entrer le DERRIÈRE. Si M. de Chateaub. conte que le DERRIÈRE fort écorché d'avoir couru un cerf avec Mme de Sully.* (Mme de Sév.) *J'ai trouvé indigne de ma tête de venger les*

DERV s. m. (dê-ri). Gôol. Couche de tourbe qui se trouve à une petite distance au-dessous de la surface du sol.

DERRICK (Samuel), littérateur anglais, né en 1724, mort en 1769. Il fut successivement marchand drapier et acteur. N'ayant ni l'un ni l'autre de ses deux professions ne lui ayant réussi, il se fit écrivain. La vie dissipée qu'il menait le mit en relation avec quelques fashionables de l'époque, et, grâce à leur appui, il succéda, en 1761, au beau Nash, comme maître des cérémonies à Bath et à Turmbridge. Parmi ses œuvres, nous citerons : *la Fortune, rapsodie*; *Coup d'aile sur le théâtre*; *Lettres de Livoepool, Chester, etc.*, et une traduction de la troisième satire de Juvénal. On lui doit aussi une édition de Dryden, qui rapporta plus au libraire qu'à l'annotateur. Il était lié avec Johnson, Boswell et autres littérateurs mar quants de l'époque, qui tous parlent de lui avec bienveillance.

DERRIDÉ s. f. (dê-ri-dê — du gr. derrhis, étui). Zool. Genre d'annélides. Il en dit aussi derris.

DERRIEN (Romain-Marie), ingénieur français, né à Quimper en 1780, mort à Paris en 1844. Son dit d'abord employé au percement de la route du mont Cenis, qui fut terminé sans difficulté, puis devint ingénieur en chef. On lui doit la construction du pont de Saumur, d'importants travaux dans les marais de l'Authion, et l'établissement des routes stratégiques de l'ouest de la France. Derrien a publié une *Notice historique sur la route du mont Cenis* (Angers, in-4°).

DERRIÈRE prép. (dê-riê-re — du pref. de et du lat. retro, en arrière). Après, en la partie postérieure, opposé à celui qui parle ou à la partie principale : *Marcher DERRIÈRE quelqu'un. Se cacher DERRIÈRE un arbre, DERRIÈRE une maison. Faire regarder DERRIÈRE soi. Dans les églises de solennité, on se cache DERRIÈRE la lune. Ce fut par les associations DERRIÈRE le Danube et le Rhin que les barbares purent résister aux Romains.* (Montesq.) *Un officier, sous Louis XII, vantait beaucoup ses services, et prétendait se faire un titre d'une plate qu'il avait reçue du vainqueur Louis XII, qui savait qu'il n'était pas brave, dit : « C'est bien sa faute s'il a été blessé; pourquoi regardait-il DERRIÈRE lui? » A la malheureuse journée de Chiari, Catinau, tout blessé qu'il était, cherchait à éviter les coups; un officier lui dit : « Oubliez-vous que nous allons? la mort est devant nous. — Et la honte DERRIÈRE, » reprend Catinau.*

— Par ext. Après, dans la succession des temps : *Les années que nous laissons DERRIÈRE nous*

sitiquer les retranchements élevés à la hâte par Derwent-Water. Le premier assaut fut vigoureusement repoussé, mais le général Carpenter arrivait à marches forcées. La position des révoltés devenait désespérée. Pendant que lord Derwent-Water, son frère, Charles Radcliffe, et les Ecossais étaient disposés à vendre chèrement leur vie, Foster et ses compatriotes envoient un message secret au général Wills, proposant de se rendre à discrétion à la condition d'avoir la vie sauve. Le lendemain, les troupes royales entraient dans la ville. Le gouvernement déploya une sévérité hors de proportion avec la gravité des faits accomplis. Il fit transporter dans les plantations d'Amérique la plupart des révoltés. Quant aux chefs, ils furent amenés à Londres, mis en jugement et condamnés à mort. Quelques-uns furent graciés, d'autres parvinrent à s'échapper. Lord Derwent-Water fut la victime expiatoire jetée au Minotaure politique. Les supplications de sa femme, qui eut avec le roi un entretien particulier, ne purent le sauver. Il fut exécuté dans la Tour de Londres et mourut avec le plus grand courage en protestant de son dévouement à Jacques III. Ses biens furent confisqués, aliénés, et le prix servit à fonder l'hôpital de marine de Greenwich. La comtesse de Derwent-Water mourut de la petite vérole, à Dershaven, en Flandre, à l'âge de trente ans, sans laisser de postérité.

DEZAVINE (Gabriel Romanowitch), poète russe. V. DERZAVINE.

DES art. pl. contracté (dè). De les, avec les divers sens de la préposition de : *Le culte des morts*. La colère *des peuples*. Les chevaux *des arabes*. Les chiens *des savanes*. Les décrets *des Parlements*. *Beaucoup de maladies de nos villes sortent des voiries qui sont placées dans le voisinage, et des cimetières qui sont situés autour de nos églises et jusque dans le sanctuaire.* (B. de St-P.)

Le bonheur des méchants comme un torrent d'école.
RACINE.
Il ne se fait jamais moquer des misérables.
La Fontaine.

Tenter est des mortels, réussir est des dieux.
MORAND.

— S'emploie comme pluriel de un, pour désigner un nombre indéterminé : *Les plus grands esprits n'ont que des lumières bornées.* (Nicole.) *La faiblesse prend souvent des résolutions plus vigentes que l'emportement.* (Mme de Genlis.) *Les esprits commencent des devoirs à son profit.* (Mme Guizot.)

DÉS prép. (dè). Depuis, immédiatement, à partir de, déjà dans, sous par rapport au temps, soit par rapport au lieu : *Dés demain*. *Dés la semaine prochaine*. *Fléuve navigable dès sa source*. *C'est être damné dès ce monde que d'avoir à plier.* (Moli.) *Les arts, qui accomplissent les esprits et les âmes, commencent un peu à renaitre dès le xiv^e siècle.* (Voltaire.) *Allez au delà de la mesure des choses, pénétrez dans l'intérieur, et vous serez désabusés.* (Boiste.)

— Loc. adv. *Dés lors*, à partir de cette époque : *Dés lors il commença ses poursuites.* (Acad.) *Il annonça dès lors ce qu'il serait un jour.* (Acad.) *Conséquentement : On ne peut établir ce fait capital, et dès lors tombe toute l'accusation.* (Acad.) *Il ne peut user de cet moyen ; qu'avons-nous dès lors à craindre de lui ?* (Acad.) *On a dit autrefois dès là dans les deux sens.*

— Loc. conj. *Dés que*. Aussitôt que : *Le plus petit atome, dès que la nature veut l'employer, est forcé d'obéir.* (Buff.) *Qu'un enfant sache parler dès qu'il sait manger seul.* (B. de St-P.) *L'autorité de la raison est immense dès qu'elle peut se montrer sans obstacles.* (Mme de Staël.) *L'admiration, comme la femme, diminue dès qu'elle n'a rien de plus.* (Mme Necker.) *Tout fut perdu pour la parole et la religion même, dès que l'on eut fait de la religion une science.* (Ginguené.) *Il n'y a rien de petit, dès que la passion s'en mêle.* (Boiste.) *L'amour n'est plus l'amour, dès que l'orgueil lui sert d'auxiliaire.* (De Custine.) *On ne peut prétendre à aucun droit, dès qu'on ne veut respecter aucun devoir.* (Le P. Ventura.)

Le docteur n'instruit plus dès qu'il devient pédant : On n'est point coquet quand on parle en godaillant.
BOILEAU.

Croyez que sur la terre il n'est point de bonheur, Dès qu'on n'y veut plus voir l'amitié et l'honneur.
DESFORÊTES.

— Puisque : *Dés que vous l'affirmez, il faut bien le croire.*

— Dès là que, aussitôt que : *L'impie était proscrit dès là qu'il était connu.* (Mass.) *Loc. vieillie.*

— Loc. prép. *Dés à*. Déjà avant : *On sait que la nation chinoise s'étendit, dès avant notre ère, sa domination sur le Thibet et sur la Tartarie.* (Regnard.) *Toutes les aspirations saintes de l'homme sont en lui dès avant qu'il pense et qu'il sente.* (Proudh.)

DÉS. Préfixe. V. DÉ.

DÉSABES, homme politique français, né à Laon en 1784, mort en 1863. Il embrassa la carrière du notariat, professa les idées libérales, devint membre du conseil général de l'Aisne, et fut nommé par sa ville natale membre de la Chambre des députés en 1834. Desabes y siégea sur les bancs de la gauche, vota avec l'opposition et s'occupa surtout des questions financières. Après la révolution de 1848, le département de l'Aisne l'élu parmi ses représentants à la Constituante. Comme tant d'autres, il fut effrayé par l'explosion des idées nouvelles, et l'ancien libéral s'unit à ses adversaires de la veille. Il vota avec la droite, soutint la politique de l'Élysée, ne fut pas réélu à l'Assemblée législative et entra dans la vie privée.

DÉSABONNER, ÉE (dè-zà-bo-nè) part. passé du v. Désabonner. Qui a cessé d'être abonné.

DÉSABONNER v. a. ou tr. (dè-zà-bo-nè) — du préf. dés, et de *abonner*. Faire cesser l'abonnement de : *Être chargé de désabonner quelqu'un à un journal.*

DÉSABONNER v. pr. Cesser son abonnement : *Le Charivari, dans ses attaques ultra-*aristophanesques*, disait qu'il avait fouillé pour se désabonner au Constitutionnel.* (Faidon.)

DÉSABRITÉ, ÉE (dè-zà-bri-té) part. passé du v. Désabriter. Qui est privé de son abri : *Plante désabritée.*

DÉSABRITER v. a. ou tr. (dè-zà-bri-té) — du préf. dés, et de *abriter*. Ôter l'abri de : *Désabriter une plante.*

DÉSABRITER v. pr. Être désabrité, dépouillé de son abri : *C'est à cette époque que les plantes se désabritent.*

— Sortir de son abri : *Vous avez eu tort de vous désabriter.*

DÉSABUSABLE adj. (dè-zà-bu-zà-ble) — du préf. dés, et de *abuser*. Qui peut être désabusé : *Esprit, imagination désabusables.*

DÉSABUSÉ, ÉE (dè-zà-bu-zé) part. passé du v. Désabuser. Qui n'est plus abusé : *Pans du désabusé de rien, on est désabusé de tout* (Chateaub.) *Point de prophète, de conseiller plus sage qu'un ambitieux désabusé.* (Chateaub.) *Allez au delà de la mesure des choses, pénétrez dans l'intérieur, et vous serez désabusés.* (Boiste.)

— Loc. adv. *Dés à*. Déjà avant : *On n'est qu'après l'essai qu'on est désabusé.*

DÉSACCIPTER v. a. ou tr. (dè-zà-ki-pter) — du préf. dés, et de *accipere*. Abandonner de la société, de la fréquentation de quelqu'un.

— Fig. Défait de rapport, éloignement : *Le vulgaire est toujours hostile aux hommes qu'il ne comprend point, et qui sont en désaccointance complète avec la monnaie courante des idées reçues.* (H. Castille.)

DÉSACCOINTE, ÉE (dè-zà-koïn-té) part. passé du v. Désaccoiniter. Qui n'est plus un témoin : *Personne désaccointée.*

DÉSACCOINTE v. a. ou tr. (dè-zà-koïn-té) — du préf. dés, et de *accointer*. Rompre l'acointance de : *Désaccoiniter des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCORDANCE s. f. (dè-zà-koïn-tan-çance) — du préf. dés, et de *accontance*. Abandon de la société, de la fréquentation de quelqu'un.

— Fig. Défait de rapport, éloignement : *Le vulgaire est toujours hostile aux hommes qu'il ne comprend point, et qui sont en désaccoindance complète avec la monnaie courante des idées reçues.* (H. Castille.)

DÉSACCORDÉ, ÉE (dè-zà-koïn-té) part. passé du v. Désaccorder. Qui n'est plus un témoin : *Personne désaccordée.*

DÉSACCORDER v. a. ou tr. (dè-zà-koïn-té) — du préf. dés, et de *accorder*. Rompre l'acointance de : *Désaccorder des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCORDER v. pr. Être désaccordé, rompre l'acointance de : *Désaccorder des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCORDER v. pr. Être désaccordé, rompre l'acointance de : *Désaccorder des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCORDER v. pr. Être désaccordé, rompre l'acointance de : *Désaccorder des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCORDER v. pr. Être désaccordé, rompre l'acointance de : *Désaccorder des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCORDER v. pr. Être désaccordé, rompre l'acointance de : *Désaccorder des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCORDER v. pr. Être désaccordé, rompre l'acointance de : *Désaccorder des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCORDER v. pr. Être désaccordé, rompre l'acointance de : *Désaccorder des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCORDER v. pr. Être désaccordé, rompre l'acointance de : *Désaccorder des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCORDER v. pr. Être désaccordé, rompre l'acointance de : *Désaccorder des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCORDER v. pr. Être désaccordé, rompre l'acointance de : *Désaccorder des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCORDER v. pr. Être désaccordé, rompre l'acointance de : *Désaccorder des amis.* *Peu usité.*

DÉSACCOUPLÉ, ÉE (dè-zà-koï-plé) part. passé du v. Désaccoupler. Qui n'est plus réuni par couples, par paires : *Draps de lit désaccouplés.*

DÉSACCOUPLER v. a. ou tr. (dè-zà-koï-plé) — du préf. dés, et de *accoupler*. Séparer ce qui est accouplé, mis par paires : *Désaccoupler des draps de lit.*

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être affamé ; épaisser sa grosse faim.

DÉSACCOUPLER v. pr. Cesser d'être aff